



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de deux tiers des salariés de la branche travaillent à temps complet.



REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel diminue de manière importante sur la période.



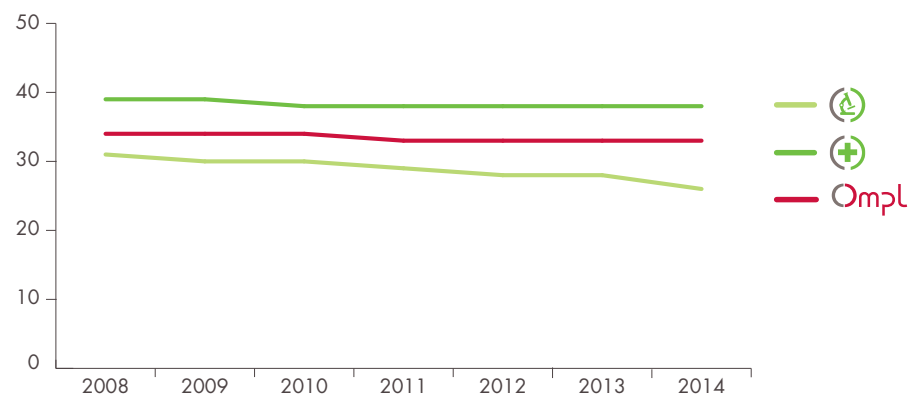
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

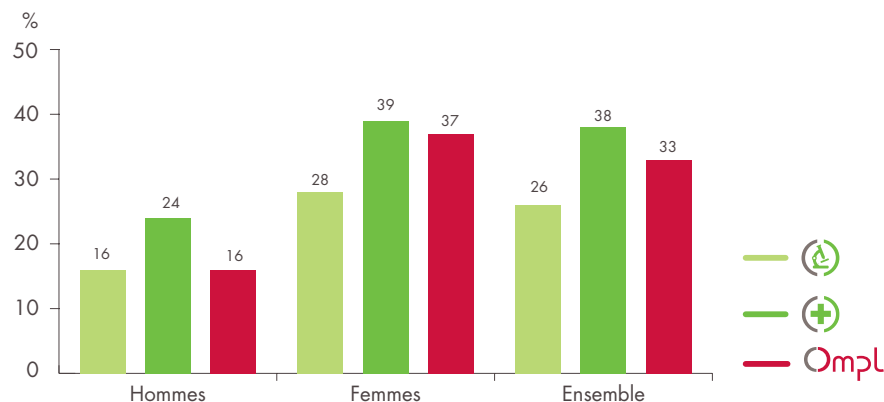
Répartition des salariés par durée du temps de travail (en %)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	73,62	62,32	66,92
Temps partiel	26,38	37,68	33,08
Ensemble	100	100	100

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur santé

Branche professionnelle

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 17 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

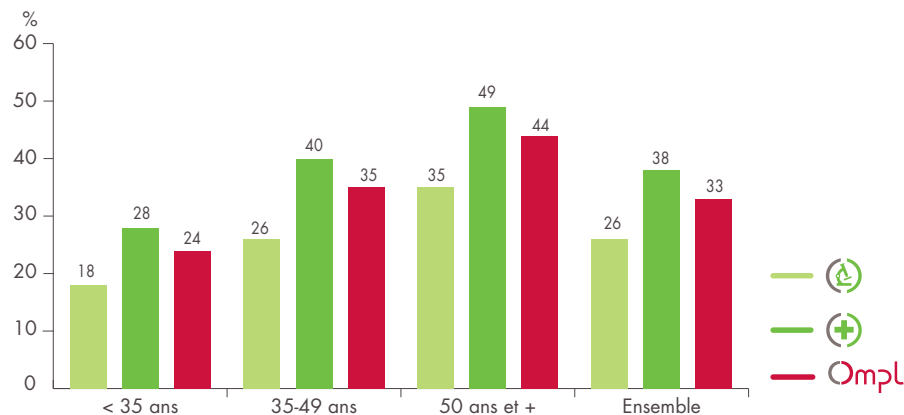
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les employés.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (33 %) et atteint un minimum pour la Corse (13 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales	🔬	+	Ompl
Cadres	30,24	43,44	32,49
Professions intermédiaires	26,57	31,33	26,94
Employés	21,63	36,11	33,20
Ouvriers	48,11	66,78	60,34
Moyenne	26,38	37,68	33,08

Taux de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	🔬	+	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	32,59	42,15	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	32,11	40,63	37,31
Bretagne	30,25	38,70	34,05
Centre-Val de Loire	23,34	34,85	31,62
Corse	12,98	30,36	28,33
DOM	15,39	25,61	23,85
Grand Est	31,54	40,29	36,59
Hauts-de-France	24,79	40,69	36,41
Île-de-France	22,49	32,52	26
Normandie	26,65	38,10	34,57
Nouvelle-Aquitaine	23,67	36,12	32,93
Occitanie	26,38	39,52	36,35
Pays de la Loire	28,24	39,63	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25,06	37	34,23
Ensemble	26,38	37,68	33,08